

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2020

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 novembre 2020, s'est réuni en séance publique le **mardi 17 novembre 2020 à 19 heures**, à l'Espace Charles VANEL, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

* * * * *

Maire : M. MICHEL

Conseillers Municipaux : Mme FENZAR-RIZKI, M. AUGUSTIN, Mme BLANCHARD, M. JAHIER, Mme NEILZ, M. MONOT, Mme SAILLIER, M. ZOUAOUI, Mme CAMAJ, M. GIRARD, Mme POUILLAIN, Mme MARILLIER, (en visioconférence), Mme MOREAU, Mme BREYSSE (en visioconférence), M. GAUDEFROY, M. BLAS, M. WACHOWIAK, M. CHAUVEAU, Mme MOKEDDEM, Mme BELBOUAB, Mme PUNTEL, M. DURANCEAU, Mme BRATUN, Mme DIKBAS, M. LEGEARD DAMILANO, M. MACHADO, M. HELFER, M. LOPEZ, Mme CHAVANNE, M. ROULLE, Mme SOUDAIS, M. FAILLE.

Pouvoir :

M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA
Mme BESNARD

M. JAHIER
M. LOPEZ

M. le Maire déclare ouverte, à 19h02, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'Assemblée Municipale.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité, Mme MOREAU, secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée.

Un point a été rajouté à l'ordre du jour.

A. CONSEIL MUNICIPAL – Modalités de la tenue des séances du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les modalités de tenue des séances dans le cadre de la Loi 2020-1379 du 14 novembre 2020.

1. **CONSEIL MUNICIPAL – Procès-verbal de la séance du 15 septembre 2020 - Adoption**

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2020 en tenant compte des observations formulées.

Adopté à l'unanimité

2. **CONSEIL MUNICIPAL – Protection fonctionnelle – Demande d'octroi**

Le Conseil Municipal accorde la protection fonctionnelle à M. le Maire dans le cadre de la procédure lancée contre M. Michaël LOPEZ pour la publication évoquant le parc Saint-Jean à Lagny-sur-Marne.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

32 voix pour

3 contre (M. ROULLE, Mme SOUDAIS, M. FAILLE)

3. **URBANISME – Maintien de la compétence relative à l'élaboration du PLU de la ville de Lagny-sur-Marne dans le cadre de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) – Opposition de son transfert à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire**

Le Conseil Municipal s'oppose au transfert automatique de plein droit de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et demande au Conseil Communautaire de prendre acte de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Suspension de séance de 19h32 à 20h26

- Présentation du Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global (PAPAG) par Valériane MONCHATRE (Responsable du Pôle Urbanisme et Aménagement)

- Présentation de l'avancement du quartier St Jean par Ludovic FAIVRE (DGS SPLA Marne-et-Gondoire)

- Présentation du film sur l'avancement du quartier St Jean réalisé par Alexis de FAVITSKI.

4. **URBANISME – Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Prescription de la procédure simplifiée n°1**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à lancer la procédure de modification n°1 du PLU de Lagny-sur-Marne pour permettre :

- la réalisation des adaptations mineures du règlement écrit,
- l'évolution de l'OAP n°4 et la mise en place d'un PAPAG,
- l'adaptation du règlement graphique de la zone UD concernant la ZAC Saint-Jean.

confirme qu'il ne sera pas porté atteinte au PADD et **dit** que, conformément au code de l'urbanisme, la modification fera l'objet d'une enquête publique.

Adopté à l'unanimité

5. **COMMUNICATION - Communication du Maire – Décisions signées en vertu de la délibération n°2 du 25 mai 2020 en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Le Conseil Municipal prend acte des décisions signées en vertu de la délibération n°2 du 25 mai 2020 en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.



6. **COMMUNICATION – Bilan d'activité 2019 du délégataire du stationnement payant**

Le Conseil Municipal prend acte du bilan d'activité 2019 du délégataire de stationnement payant « SAGS ».

7. **COMMUNICATION – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable pour l'année 2019**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable pour l'année 2019.

8. **AFFAIRE FINANCIERES – Extinction de dettes**

Le Conseil Municipal accepte l'émission d'un mandat au compte 6542 pour constater l'extinction d'une dette.

Adopté à l'unanimité

9. **AFFAIRES FINANCIERES – Décision modificative N°1**

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°1 du budget principal pour 2020.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

28 voix pour

7 voix contre (M. HELFER, M. LOPEZ, Mme BESNARD, Mme CHAVANNE, M. ROULLE, Mme SOUDAIS, M. FAILLE).

10. **AFFAIRES FINANCIERES – Actualisation des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP) N°2**

Le Conseil Municipal vote l'actualisation des numéros des autorisations de programmes et la répartition des crédits de paiements tels que définis.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

28 voix pour

4 voix contre (M. HELFER, M. LOPEZ, Mme BESNARD, Mme CHAVANNE)

3 abstentions (M. ROULLE, Mme SOUDAIS, M. FAILLE)

11. **AFFAIRES FINANCIERES – Autorisation donnée à M. le Maire pour engager ; liquider et mandater des dépenses d'investissement en 2021 avant le vote du Budget Primitif**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2021.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

32 voix pour

3 voix contre (M. ROULLE, Mme SOUDAIS, M. FAILLE).

Suspension de séance de 21h15 à 21h26

12. **AFFAIRES FINANCIERES – Convention de subvention attribuée à une entreprise exploitante de salle de spectacle**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de subvention attribuée à la SARL LES CINEMAS DE LAGNY pour une durée de trois ans à compter de sa notification et à signer les éventuels avenants et tout document afférent.

Adopté à l'unanimité



13. AFFAIRES FINANCIERES – Cinéma le Cinq – Autorisation de demande de subvention auprès du Département de Seine-et-Marne

Le Conseil Municipal autorise le Département de Seine-et-Marne à verser cette subvention à la SARL Les Cinémas de Lagny.

Adopté à l'unanimité

14. AFFAIRES FINANCIERES – Concours international de piano – Protocole transactionnel

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer ce protocole transactionnel et tout document afférent.

Adopté à l'unanimité

15. ASSOCIATIONS – Subventions aux associations pour le Carnaval 2021 - Acompte

Le Conseil Municipal approuve les montants de ces acomptes.

Adopté à l'unanimité

16. AFFAIRES JURIDIQUES – Convention avec la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour la prise en charge à la suite d'un achat groupé de fournitures dans le cadre de l'épidémie de COVID 19.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la présente convention et tout document afférent.

Adopté à l'unanimité

17. AFFAIRES SCOLAIRES – Carte scolaire – Modification de la sectorisation scolaire de l'école Jean MACE

Le Conseil Municipal adopte le nouveau périmètre scolaire des écoles maternelles et élémentaires Jean MACE pour la rentrée de septembre 2021.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

28 voix pour

3 voix contre (M. ROULLE, Mme SOUDAIS, M. FAILLE)

4 abstentions (M. HELFER, M. LOPEZ, Mme BESNARD, Mme CHAVANNE)

18. AFFAIRES SCOLAIRES – Convention pour l'accueil d'enfants en classe d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) dans les écoles de Chessy – participation financière de la Ville aux frais de scolarité des enfants habitant Lagny-sur-Marne et fréquentant les écoles de Chessy.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'ensemble des conventions de partenariat avec la Mairie de Chessy, fixant les modalités de participation financière de la Ville, ses avenants et toute autorisation s'y rattachant.

Adopté à l'unanimité

19. PETITE ENFANCE – Multi accueil Les Touvents – Renouvellement de la convention pour la prestation de service avec la Caisse d’Allocations Familiales de Seine-et-Marne (CAF 77)

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le renouvellement de la convention de financement et tout avenant proposé par la Caisse d’Allocations Familiales, prend acte que la présente convention est conclue du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024 et rend caduque toute précédente convention.

Adopté à l’unanimité

20. AFFAIRES CULTURELLES - Convention de partenariat avec la CAMG – Intervention des « DUMISTES » sur le temps scolaire

Le Conseil Municipal approuve le montant de la dotation et autorise M. le Maire à signer la convention avec la CAMG pour l’année 2020/2021, concernant l’intervention des « DUMISTES » sur le temps scolaire ainsi que tous les documents afférents.

Adopté à l’unanimité

21. AFFAIRES SPORTIVES – Création d’un complexe de tennis – Demandes de subventions

Le Conseil Municipal approuve la démarche relative à la création d’un complexe de tennis dont le coût est estimé à 3 millions d’Euros TTC, autorise M. le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Régional d’Ile-de-France, du Département de Seine-et-Marne, de la DDCS, de la Fédération de tennis et de tout autre partenaire, autorise M. le Maire à signer toutes conventions et documents afférents.

Adopté à l’unanimité

22. COMMERCE – 33 rue du Chemin de Fer – Boutique éphémère – Appel à candidatures

Le Conseil Municipal approuve le cahier des charges permettant la réalisation de ce projet.

Adopté à l’unanimité

23. PERSONNEL TERRITORIAL – Création d’un poste en activité accessoire à la Direction des Services Techniques

Le Conseil Municipal approuve la création d’une activité accessoire à la Direction des Services Techniques et autorise M. le Maire à signer les actes d’engagement en référence.

Adopté à l’unanimité

24. PERSONNEL TERRITORIAL – Contrat d’apprentissage

Le Conseil Municipal approuve le recours à ce contrat d’apprentissage et autorise M. le Maire à signer la convention de formation et tous documents afférents, après avoir demandé l’avis du comité technique.

Adopté à l’unanimité

25. PERSONNEL TERRITORIAL - Tableau des effectifs des emplois permanents – Ouvertures d’emplois

Le Conseil Municipal approuve l’ouverture de 20 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L’effectif des emplois permanents est fixé à 375 postes.

Adopté à l’unanimité



26. PERSONNEL TERRITORIAL - Tableau des effectifs des emplois permanents
– Fermetures d'emplois

Le Conseil Municipal approuve la fermeture de 21 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L'effectif des emplois permanents est fixé à 354 postes.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 23h15.

Jean Paul MICHEL



Maire de Lagny-sur-Mame

